

## Le pôle enfance-jeunesse du Houga inauguré le 20 septembre

En présence de la plupart des maires de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA)



Le pôle enfance-jeunesse du Houga inauguré le 20 septembre

C'est un bâtiment fonctionnel et lumineux, où les enfants seront au calme et en sécurité. Il a été inauguré le 20 septembre par les autorités (1). Celles-ci visitent le bâtiment, puis écoutent les discours et coupent le ruban.



**Entrée du bâtiment ; à gauche Vincent Gouanelle discute avec Xavier Lacoste ; à droite, Christian Peyret, maire de Nogaro**

Xavier Lacoste, l'architecte de ce bâtiment – dont le cabinet (ADXL) est à Nogaro - confie qu'il est fier de cette réalisation qui favorisera l'épanouissement des enfants.

Il explique que ce bâtiment répond à deux objectifs :

la protection des enfants

l'ouverture vers l'extérieur.

Il fallait donc qu'il soit lumineux et aéré. La lumière du jour parvient par le haut dans les différents espaces, qui ont, de plus, de grandes baies vitrées.



**Des salles de jeu avec de grandes baies vitrées**

Même en cas de pluie ou de soleil éclatant, des auvents permettront de rester en plein air sur la terrasse.

**Intervention de Patricia Galabert**

La maire du Houga voit dans ce bâtiment « le symbole de l'intérêt que nous portons tous à l'éducation et au bien-être des enfants ». L'accompagnement des jeunes du village a toujours été une préoccupation de la commune. Le transfert de la compétence « enfance-jeunesse » à la CCBA a amené à organiser cette compétence selon « des exigences nouvelles en termes d'encadrement, de formation et d'accueil ».



### De larges ouvertures vers l'extérieur

Les locaux existants n'étant plus aux normes, la commune a proposé ce terrain de 3 500 m<sup>2</sup> à la CCBA, pour l'euro symbolique, afin d'y construire ce bâtiment. Bâtiment qui « a l'avantage d'être situé dans le prolongement du complexe sportif ». On peut ajouter qu'il est loin de toute circulation automobile.

Patricia Galabert continue: « l'accueil périscolaire du soir (...) permet aux enfants, qui, souvent, commencent leur journée à 7 h 30 à l'école, de la terminer dans un lieu différent qu'ils connaissent bien et se sont appropriés ».



### Autre salle de jeu

Ce pôle enfance-jeunesse est ouvert les jours ouvrés à différentes tranches horaires pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Elle remercie tous ceux qui ont mené à bien ce projet et les équipes d'animation.

Elle conclut que « cette belle réalisation (est) celle d'un vrai service public de l'enfance et de la jeunesse, précieux pour les habitants et le développement de notre base de vie ».

### Intervention de Vincent Gouanelle

Le président de la CCBA souligne que ce pôle enfance-jeunesse se trouve à proximité de toutes les installations sportives du Houga.



### Le complexe sportif est juste à côté du pôle enfance-jeunesse

C'est la concrétisation de la décision prise durant le mandat précédent et poursuivie durant le mandat actuel : « donner aux accueils de loisir du territoire un nouveau dynamisme » et une présence visible.

Ainsi, après le pôle petite enfance de Nogaro et le pôle enfance-jeunesse du Houga, le pôle enfance-jeunesse de Nogaro va suivre dans quelques mois.

Pour ce pôle enfance-jeunesse du Houga, c'est la proposition de la Commune de céder le terrain pour un euro symbolique qui a emporté la décision, après de longues réflexions engagées en 2015, puis en 2017. Sans oublier que la pandémie a ralenti le projet.

La CCBA poursuit son objectif de créer un service public de l'enfance de qualité et de proximité, avec, notamment, « le rééquilibrage de l'offre d'accueil sur tout le territoire de la CCBA », ainsi que la relance de la fréquentation des installations.



**Autre salle de jeu**

Vincent Gouanelle remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce pôle enfance jeunesse. Et il remercie aussi les financeurs :

l'État

la Caisse d'allocations familiales (CAF)

le Conseil départemental

le programme Leader

la commune du Houga.

Pour conclure, il espère que ce pôle fera « le bonheur de nombreuses générations de petits Folgariens et Bas-Armagnacais, un endroit où il fera bon vivre et grandir ».

#### **Intervention du président de la CAF du Gers**

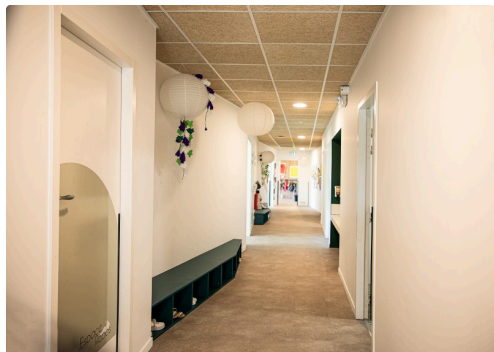
Thierry Saint-Luc fait des compliments à la CCBA : « c'est là qu'il voit les choses les plus impressionnantes ! La CCBA a réussi à trouver un très bon niveau de financement.

« Cet équipement est le moyen d'attirer des gens qui veulent s'installer à la campagne. C'est un bâtiment superbe. Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, c'est l'Ouest du Gers qui est le plus dynamique ! »

#### **Intervention de Frédéric Poinignon**

L'État a accompagné cette réalisation avec des fonds à hauteur de 500 000 euros de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). C'est une réalisation magnifique, qui renforce l'attractivité du village et du territoire.

(1) Patricia Galabert (maire du Houga), Vincent Gouanelle (président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac – CCBA), Barbara Neto (présidente d du Comité de programmation des Fonds européens Leader), Thierry Saint-Luc (président de la CAF du Gers) et Frédéric Poinignon (secrétaire général de la sous-préfecture de Condom, représentant le préfet), ainsi que la majorité des maires de la CCBA etc.



Un couloir lumineux divise le bâtiment dans sa longueur



Salle à manger



Les bureaux



En pleine activité



Thierry Saint-Luc, Barbara Neto, Vincent Gouanelle, Patricia Galabert, Frédéric Poinignon



Vincent Gouanelle lors de son intervention



À gauche, Xavier Lacoste ; le ruban va être coupé



Le ruban est coupé !